

admission cursus standard plus

pré-requis et critères d'admission

- musicalité
- motivation, implication, autonomie
- travail régulier
- avoir achevé le Palier d'initiation

admission

- sur concours chaque année au début du mois de mars (*voir flyer de l'année concernée*)
- avec préavis favorable du professeur

délai pour inscription

(voir flyer de l'année concernée)

programme d'admission

- 3 pièces de styles et d'époques différents
- 1 lecture préparée 10 minutes avant
- entretien avec du jury l'élève à l'issue de sa prestation

conditions et règlement

L'admission en cursus intensif dépend de la réussite à l'examen d'admission et du nombre de places.

La présence de l'élève dans le cursus standard plus est réévaluée chaque année lors de l'examen annuel tout en tenant compte de la participation de l'élève aux différentes manifestations proposées par l'école.

Le cursus standard plus est d'une durée maximale de 6 ans et la combinaison des cursus standard plus et intensif ne peut excéder 7 ans. Possibilité de prolongation en cas de préparation à l'admission en PreCollege.

Tous les examens de passage ou d'admission font l'objet d'un retour à l'élève de la part du jury.

composition du jury

le jury est composé d'un-e doyen-n-es de piano, d'un juré HEM ou d'un niveau équivalent et d'un juré expert.